

LIVRAISON DES TABACS
Voici l'ordre de livraison des tabacs des communes, livraison qui aura lieu en janvier, février et mars 1940 :
MAGASIN DE CAHORS
(Variété Nijker)

Première Commission
Flaujac-gare, Durban, Reilhac, Quisac, Espadilla, Lascabanes, Saint-Cyprien, Saint-Laurent-Lolmie, Sainte-Alauzie, Fontanes, Castelnaud-Montrater, Pern, Saint-Paul-Labouffie, Flaugnac, Cremps, Flaujac-Poujols, Laburgade, Esclauzels, Aujols, Belmont-Sainte-Foi, Bach, Vaylats, Labenque, Belfort-du-Quercy, Montdournier, Cabrerets, Lenthillac-Lauzès, Sabadel, Orniac, Blars, Saint-Cernin, Nadillac, Sènaillac, Cours, Cras, Saint-Martin-de-Vers, Lauzès, Font-labastide-Murat, Beaumont, Fontanes-du-Causse, Caniac, Soucirac, Lamagdeleine, Arcambal, Vers, Boutziès, Saint-Géry (48 communes).

Deuxième Commission
Sonac, Mechnon, Gizonac, Espère, Calamane, Catus, Nuzjous, Saint-Denis-Catus, Boissières, Crayssac, Maxou, Francoules, Valroufié, Lavercaillère, Peyrilles, Rampoux, Thédirac, Labastide-Marnhac, L'Hospitalet, Le Montat, Cieureac, Cèzac, Cassagnes, Lherm, Montgesty, Montcabrier, Saint-Martin-Redon, Mauroux, Sérignac, Grèzels, Prayssac, Lacapelle-Cabanac, Le Boulé, Labastide-du-Vert, Pontcirq, Saint-Vincent-Rive-d'Olt, Bédouze, Les Junies, Saint-Médard, Larroque-des-Arcs, Cahors, Pradines, Donelle, Mercuès, Anglars-Juillac, Pescadoires, Lagardelle, Castelfranc, Puy-Evêque, Soturac, Touzac, Vire, Duravel, Albas, Calliac, Parnac, Luzech (57 communes).

Troisième Commission
Sonac, Assier, Grèzes, Saint-Simon, Livernon, Espagnac-Sainte-Eulalie, Bédier, Boussac, Bringues, Corn, Saint-Sulpice, Gréalou, Marcihac, Saint-Chels, Limogne, Lugagne, Varaigne, Bergant, Concols, Grègols, Saint-Cirq-Lapopie, Saullac-sur-Célé, Larnagol, Faycelles, Puyjourdes, Saint-Jean-de-Laur, Cadriac, Caravac, Montribou, Frontenac, Larroque-Toirac, St-Pierre-Toirac, Saint-Martin-Labouval, Calviac, Tour-de-Faure, Cènevères, Cajarac (37 communes).

LOTÉRIE NATIONALE
Voici les résultats du tirage de la 16^e tranche de la loterie nationale qui a eu lieu à Sautum :
Tous les billets terminés par : 4, gagnent 110 fr. ; 4, gagnent 220 fr. ; 83, gagnent 1.000 fr. ; 145, gagnent 5.000 fr. ; 5.084, gagnent 20.000 fr. ; 24.670, 91.688, gagnent 50.000 fr. ; 48.749, gagnent 100.000 fr.
Les billets portant les numéros : 1.347.824, 0.266.017, 0.871.778, 1.435.856, 1.432.170, 0.476.577, 0.484.251, 0.938.462, 0.076.059, 0.079.019, gagnent 200.000 fr.
Les billets portant les numéros : 1.455.800, 1.224.184, 1.454.218, 0.360.126, gagnent 50.000 fr.
Les billets portant les numéros : 0.614.977, 0.306.749, 0.300.924, gagnent 1 million.
Le billet portant le numéro : 1.122.480 gagne 5 millions.

Sans valeur monétaire
Depuis le 10 novembre, les pièces de 5 fr. en nickel, qui n'ont pas été échangées aux caisses publiques, demeurent définitivement sans valeur monétaire.

ÉTAT-CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS
du 3 au 10 novembre 1939

Naissances
Aymard Jacqueline, rue Wilson.
Bousquet Gérard, rue Wilson.
Pradelle Josette, rue Wilson.
Alazard François, Camp-des-Monges.
Cros Jean, rue Wilson.
Fayret Denise, rue Wilson.
Nadal Bernard, rue Wilson.
Baudel André, rue Wilson.

Mariages
Courret Joseph, employé de lignes télégraphiques, et Delsoi Louisa, s.p.
Riecos Gaston-Jean, employé des postes et Delfort Olga, comptable.
Surmonne Roger, employé de commerce, et Dabiane Louise, s.p.

Décès
Lahontia Auguste, photographe, 82 ans, bd Gambetta.
Souhillet Guillaume, hôtelier, 66 ans, bd Gambetta.
Alice Amand, veuve Amy, 62 ans, 14, rue Feydel.

EDEN
Samedi et dimanche, en soirée à 20 h. 30, samedi et dimanche, matinée à 15 heures.
Un grand film d'aventures, un chef-d'œuvre.

LES GARS DU LARGE
avec Georges Raft et Dorothy Lamour.
Actualités parlantes Paramount.
Nota. — Samedi, changement d'Actualités, qui passent en même temps qu'à Paris.

CAHORS

NOS NOTES
Mardi, M. Matteu, maire de Barcelone, était de passage à Cahors où il séjournera durant 24 heures.

M. de Monzie, maire de Cahors, fit accueil à notre hôte et le reçut à l'hôtel de ville, où le maire de la capitale de la Catalogne apposa sa signature sur le Livre d'or.
Disons qu'au cours des conversations, où il fut naturellement beaucoup parlé de la guerre, M. Matteu, sans se départir d'une explicable réserve, laissa clairement entendre de quel côté vont les sympathies et les vœux de la population catalane.

UN BEAU GESTE
Les employés de la gare de Cahors viennent de remettre au Président du Comité de la Croix-Rouge S.S.B.M. de Cahors une somme importante, provenant d'une collecte faite entre eux. Ce geste généreux est une nouvelle manifestation de leur sympathie agissante à l'égard des œuvres de guerre.
Ils avaient, en effet, au préalable, assumé, bénévolement et avec un zèle inlassable, tout le travail d'installation de la cantine militaire, appelée à rendre les plus grands services aux militaires de passage.

Ce dévouement, faisant suite à celui qui a permis la marche parfaite, en gare de Cahors, des transports de mobilisation, est la manifestation d'un état d'esprit dont ils ont le droit d'être fiers, aussi bien que leurs chefs qui ont su l'inspirer et le maintenir. Qu'il nous soit permis de les en féliciter.

Naissance
Nous avons appris avec plaisir que Mme et M. Alazard, du Camp-des-Monges, viennent d'hériter d'un deuxième garçon, prénommé François.

Nos meilleurs vœux de bonne santé à la maman et au bébé. Nos compliments au papa et aux grands-parents, Mme et M. Brunet.

Association des officiers de réserve Association des membres de la Légion d'honneur
Le médecin en chef de la marine, Fourgous, Président, transmet aux membres de ces deux Associations l'invitation qu'il a reçue d'assister au service solennel à la mémoire des soldats et marins morts pour la France et des enfants de Cahors tombés au champ d'honneur, qui sera célébré le dimanche 12 novembre 1939, à 11 heures, en la Cathédrale de Cahors.

Enseignement primaire supérieur
Sont admissibles :
Aspirants : Mlles Esclafert, Ressés (admissible d'octobre).
Aspirants : MM. Andrieu, Bonthe, Cid, Lacaze, Marty.

Brevet élémentaire
Sont admissibles :
Aspirants : Mlles Couderc Anie-Marie, Esclafert, Jipoulo, Monribot, Vessié, Veysières, Ressés (admissible d'octobre).

Notariat
M. Vic est nommé notaire à Sousceyrac (Lot) en remplacement de son père.

Trouvaille
Il a été trouvé un imperméable par un... anonyme.

Service des pharmacies
Le service des pharmacies sera assuré le samedi 11 novembre par la pharmacie LESTRADE.
Il sera assuré le dimanche 12 et le lundi 13 novembre jusqu'à midi par la pharmacie GARNAL.

PALAIS DES FETES
Samedi 11, dimanche 12 novembre, en soirée à 20 h. 30, samedi et dimanche, matinée à 15 heures.
Un grand film formidable, inouï, sensationnel, Fernando dans

LES CINQ SOUS DE LAVARÈDE
d'après l'œuvre célèbre de Paul Divoi et H. Chabrilat. En complément 25 ans d'aviation. Actualités de dernière heure, en même temps que Paris.

MESDAMES,
Ne cherchez plus, car il n'y a pas mieux ni plus agréable que l'Indéfrisable Huila-Purifieur. Sans appareil, sans électricité, sans chauffe, sans vapeur sur la tête, rien de tout ce qui fatiguait la cliente et ses cheveux ; une huile végétale sur les cheveux enroulés, qui les revitalise pendant qu'elle les frise et c'est tout. L'Indéfrisable Huila-Purifieur est une merveille et le fruit de 16 années de minutieuses recherches pour donner à la cliente le maximum de satisfaction. C'est la propriété de M. POPOVITCH Spécialiste renommé d'Indéfrisables 4, rue Mal-Foch, CAHORS. — Tél. 170 Pas plus cher, mieux, plus chic

Association des Anciennes Elèves du Lycée Clément-Marot

Les sociétaires sont instamment priées d'assister à l'assemblée générale qui aura lieu le jeudi 16 novembre, à 16 h., au Lycée Clément-Marot, dans la salle habituelle des réunions. Présence indispensable.

Ordre du jour : œuvres de guerre.

Allocations militaires
Le Maire de Cahors invite tous les mobilisés, dont la demande comme soutien de famille a été accordée, et qui, ultérieurement ont été renvoyés dans leurs foyers, ou réformés, ou placés en affectation spéciale, à se présenter, dès que possible, à la mairie.

Arrondissement de Cahors

Calviac
Naissances. — Notre sympathique chef de secteur de l'usine électrique vient d'être l'heureux papa d'une charmante fille, prénommée Josette-Nicolle.
Ses obsèques ont été célébrées au milieu d'une nombreuse assistance qui a témoigné de vives sympathies à la famille à laquelle nous adressons nos sincères condoléances.

Douelle
Nous avons appris avec regret la mort de M. Célestin Albert, propriétaire, décédé à l'âge de 75 ans.
Ses obsèques ont été célébrées au milieu d'une nombreuse assistance qui a témoigné de vives sympathies à la famille à laquelle nous adressons nos sincères condoléances.

Saint-Cirq-Lapopie
Bain forcé. — Mercredi, le jeune Marty Paul, 16 ans, par suite d'une glissade, est tombé dans le Lot, en aval de l'écluse de Ganil.
Il a pu, heureusement, regagner la rive par ses propres moyens et en a été quitte pour un bain forcé.

Arrondissement de Figeac

Figeac
Mariage. — On annonce le prochain mariage de M. Sichel François, manœuvre, demeurant à Figeac, rue Gaviale, avec Mlle Yvonne Eschères, sans profession, 14 de Colomb, à Figeac. Nos meilleurs vœux de bonheur.

Naissance. — Nous apprenons avec plaisir l'heureuse naissance de Jean-Mathieu Marceau, dont le père est mobilisé.

Au bébé nos meilleurs vœux, aux parents et aux grands-parents, à Mme Casimir Marceau, et M. Labry, conseiller municipal, nos compliments et félicitations les plus sincères.

Nécrologie. — Le 2 novembre, à 10 h. du matin, est décédé, presque subitement, M. Boussy Elie, âgé de 55 ans, retraité des chemins de fer et habitant 2, avenue Victor-Hugo.

M. Boussy était né à Najac d'Aveyron. Entré au chemin de fer, il avait servi successivement à Aurillac, Villefranche d'Aveyron, et, en dernier lieu, à Figeac, dans le service de la Voie. Réformé le 2 avril 1939 pour raison de santé il était normalement retraité après 32 ans de service. Il était très bien noté dans les divers postes qu'il a occupés. Ses obsèques ont eu lieu le samedi 4 novembre avec le concours d'une grande assistance parmi laquelle figuraient les représentants des divers services des chemins de fer. Nous offrons à sa veuve, à ses enfants et à tous ses parents, nos plus sincères condoléances.

Tempête sur Figeac. — Dans la nuit du 3 au 4 novembre une véritable tempête est passée sur Figeac. Des trombes d'eau se sont abattues sur la région, et le tonnerre a grondé par moments. Le Célé et ses affluents : Veyre, Bervezon, ruisseau de Planioles, Drauzon, coulèrent à pleins bords.

Le lendemain, la journée du 4, les averse devint plus rares et le grand vent du nord-est s'apaisa.

Obsèques. — Vendredi matin, 3 novembre, ont eu lieu les obsèques de Mme Vve Descamp, décédée place Gaillard, aux familles Descamp, Cavaucac et Calmette nos sincères condoléances.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon
Commemoration du 11 novembre. — Pour répondre aux questions qui leur ont été posées par divers groupements, le Ministre de l'Intérieur et le Ministre des Anciens Combattants et Pensionnés font connaître que, en raison des circonstances actuelles, la fête du 11 novembre ne saurait être célébrée cette année selon le programme habituel.

Les cérémonies n'auront qu'un caractère symbolique de fervente commémoration de nos morts, de patriotique et admiratif hommage au courage des armées.

Les cortèges et défilés sur la voie publique, les revues du 11 novembre n'auront donc pas lieu et aucun discours ne sera prononcé.

Etat civil d'octobre. — Naissances : Louis Bottin, au Castel ; Huguette Lalande, 20, rue du Marché-Vieux ; Pierrette Bouyssou, 12, rue de la République.

que ; Julien Sauvage, 1, rue Labastide ; Eva Miquel, à Gagnepa.

Décès : Frédéric Poujade, 54 ans, 59, avenue Cavaignac.
Objets trouvés. — Une broche-épingle par Mme Sans, épouse de M. Sans, contrôleur des tabacs ; un trousseau de 12 clés par les enfants de M. Savy, garage de la gare ; un chapelet par M. Lagrange, 2, Vieille-Côte ; un sac à main contenant une certaine somme et divers objets par M. Salanié, au Débat-Gourdon.

Dégagnac
Nécrologie. — Nous avons appris avec tristesse la mort de Mme Salanié, née Méliana Laurent, du village du Mastoulat, et aussi celle de M. Delrieu Jean, du village de Vertillac, mort à l'âge de 71 ans.

Nous adressons à ces deux familles en deuil toutes nos condoléances.

Voire du 5 novembre. — Notre foire du 5 novembre a été, comme celles de septembre et d'octobre, de peu d'importance, les marchands achetant actuellement dans les étalles. Cette pratique ne peut que fausser les cours.

Sur les divers forails deux paires de bœufs seulement et quelques moutons et agneaux de lait vendus : les moutons au prix moyen de 5 fr. et les agneaux de 6 fr.

Par contre nombreux marchands forains.

Salviac
Nécrologie. — Nous avons appris avec peine le décès de notre compatriote, M. Edmond Deviers, propriétaire et fleuriste à Salviac, M. Edmond Deviers était âgé de 64 ans.

A sa nombreuse famille nous présentons nos bien sincères condoléances.

Les belles familles. — On nous signale la naissance d'un gros bébé chez les époux Caviole-Longate de notre ville. C'est le septième enfant de la famille. Les deux époux totalisent à eux deux à peine soixante ans.

Nous adressons tous nos compliments aux heureux parents.

Martel
Pour les viticulteurs. — Nous rappelons aux agriculteurs-viticulteurs de la commune qu'ils doivent faire à la mairie, avant le 15 courant, leurs déclarations de récolte de l'année.

Cette déclaration est indispensable pour profiter du privilège de la libre distillation des marcs.

JALAPA le bon détacheur

LE PLUS ANCIEN - LE MOINS CHER
Dégraisse et nettoie bien
Tous tissus, robes et vêtements
En vente aux Drogueries, Epicerie, Mercerie, et à l'usine du JALAPA, à Bordeaux

Dernière heure

COMMUNIQUÉ DU 10 NOVEMBRE AU MATIN
Activité des éléments de contact au cours de la nuit.

Permissions suspendues en Hollande
Toutes les permissions ont été suspendues dans l'armée hollandaise, en raison de la tension actuelle.

Sur mer
Un bateau finlandais transportant de la cellulose a été arraisonné par un bateau allemand.

En représaille, un bateau allemand a été arraisonné pour usage, dans la zone interdite, de la T.S.F.

A la tombe du Soldat inconnu
Une délégation des commissions du Sénat a déposé une gerbe de fleurs à la tombe du Soldat inconnu.

L'amitié franco-belge
Les Anciens combattants belges et français allumeront le 11 novembre, à l'Arc-de-Triomphe, le flambeau qui sera transporté à Bruxelles pour ranimer la flamme de la tombe du Soldat inconnu.

La Turquie fête l'anniversaire de Kemal-Attaturk
On a fêté hier dans toute la Turquie l'anniversaire de la mort de Kemal-Attaturk, ancien président de la République turque.

Après l'attentat de Munich
On évalue à plus de 100 le nombre d'arrestations opérées en Allemagne à la suite de l'attentat de Munich. La police serait persuadée que les auteurs de l'attentat seraient allemands. Une forte prime a été offerte par Himmler.

Le maire ne veut plus de rhumatisants dans sa commune

Quand il voit un de ses administrés affligé de rhumatismes, le maire de ce village vosgien n'hésite pas à conseiller l'usage des Sels Kruschen. A son avis, il n'y a rien au-dessus ! « Kruschen, écrit-il, m'a délivré il y a trois ans de pénibles rhumatismes et d'une douloureuse sciaticque. Et je continue toujours à prendre ma « petite dose quotidienne », car j'en suis très satisfait. » M. P. L., maire-de Th... (Vosges).

Kruschen triomphe des rhumatismes en supprimant la paresse organique. Quand le foie, les reins, l'intestin cessent d'être paresseux, l'acide urique est bien chassé de vos muscles et de vos articulations. Et il ne peut plus se reformer si vous continuez à prendre régulièrement, chaque matin, votre « petite dose » de Kruschen. Sels Kruschen, toutes pharmacies : flacons à 6 fr. 35, 12 fr. 50 et 20 fr. 40.

PETITES ANNONCES ECONOMIQUES

Pour toutes plantations, arbres fruitiers, agrément et d'alignement, rosiers, plants de vigne, Maison A. POUZERQUES, 2 bis, rue Emile-Zola, près des Remparts, Cahors. Création de parcs et jardins. Grand choix de

Comptable connaissant parfaitement Assurances sociales, pouvant secondar patron. S'adresser : M. Coumoul, chez Mme Lagarrigue, « Les Lisérons », St-Georges.

La Maison BLANC, salon de coiffure, dames et messieurs, 8, rue de la Préfecture, prévient sa fidèle clientèle qu'elle cède son fonds à M. et Mme Yvonne CAPPOT, ex-coiffeurs parisiens. M. Blanc remercie son aimable clientèle et la prie de bien vouloir continuer sa confiance à ses successeurs qui feront tout le nécessaire pour la satisfaction. Indéfrisable, mise en plus, teinture, décoloration, service antiseptique. Tél. 4.71.

Pour le repos de vos soldats, un sac de couchage est nécessaire. GASTON ETIENNE, sellerie, 18, bd Gambetta, vous confectionnera un sac confortable en toile imperméable, intérieur laine.

REMERCIEMENTS

Madame Philippe SOULILLET ; Madame et Monsieur Paul LACOUR et leur fille, Simone ; Monsieur Etienne SOULILLET ; les familles CANET, DESTRES, SOLEILLET, SOURDOURE, BOYER, CHENAY, LACOUR, dans l'impossibilité de remercier personnellement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie, ainsi que celles qui ont bien voulu assister à la levée de corps et aux obsèques de

Monsieur Philippe SOULILLET les prient de trouver ici l'expression de leurs vifs remerciements.
P.F.G., 71, Bd Gambetta, CAHORS

AVIS DE DECES

Madame et Monsieur CARRIE François, employé des Contributions Indirectes, et leurs enfants ; Madame et Monsieur GIRODET Albert et leur fils ; Madame Veuve CARRIE ; Madame et Monsieur MIQUEL et leur fils ont la douleur de vous faire part du décès de

Madame Octavie JACQUET leur grand-mère, et vous prient d'assister à ses obsèques qui auront lieu le samedi 11 novembre, à 8 h. 3/4, en l'Eglise St-Urbain.
Réunion maison mortuaire, 6, rue des Badernes.

Au Lilas Blanc

ancienne Maison Théron
79, Bd Gambetta, CAHORS
Tél. 248

Fleurs naturelles et tous travaux d'Art floral
Couronnes et tous articles funéraires
corbeilles modèles exclusifs
gerbes, coussins, croix, etc... cierges

Un Coin de Paris

LES CREATIONS DE NICOL'
Créations parisiennes
Tricotés et tissages d'art sont installés
11, rue Lastié, CAHORS.

Choix incomparable de pull-over, veste tricot, maille fine, jolies broderies, de puis... 49 fr.
Gants de laine pour dames, enfants unis ou avec jolies broderies, dame, depuis... 17 95
Enfant, depuis... 14 50
Bas rayonne mat, qualité d'usage, la paire... 13 95
Bas crêpe rayonne Caldulla très fin, bas de marche, la paire... 18 95
Notre bas soie naturelle, recommandé... 20 95
Bas soie naturelle extra-fin... 29 95
Nos bas de marque : Vamp, Lys, Tricas, Kayser, nos bas de sport en laine pour dames et enfants. Pour les frileuses nos sous-bas de laine. Notre lingerie indéfilable. Nos sous-vêtements de laine. Nos écharpes haute-nouveauté, tissées main. Nos gants de cuir, daim, fourrés. Nos ceintures de cuir. Nos boutons, boucles, colifichets et fantaisies pour robes. Notre rayon de laines à tricoter, laines de marque, fils exclusifs et haute-nouveauté.
Exécution de tous tricotés main sur commande.
11, rue Lastié (de la rue Nationale).

VENDRE ACHETER
INDICATEUR IMMOBILIER
R. MARATUECH
Ex-commis greffier
Membre de la Chambre Syndicale des Agents Immobiliers de France
109, Bd Gambetta, Cahors - Tél. 44
VENTE - ACHAT
LOCATION
Propriétés - Immeubles - Villas
TERRAINS
COMMERCES
GRAND CHOIX
Tous renseignements gratuits
UNIQUEMENT DU COURTAGE

Déménagements
FOURGONS CAPITONNÉS
GARDE-MEUBLES
P. NOYER
5, rue Jean-Caviole, CAHORS

Cabinet Immobilier
(20^e année)
J. DELLARD
propriétaire, 1, rue Mar-Joffre
CAHORS

VENTE ET ACHAT
toutes propriétés
Châteaux, villas, tous immeubles
ville et campagne
TERRAINS A BATIR
Fonds de commerce
Prêts hypothécaires
RENSEIGNEMENTS GRATUITS

Pour vos Maux D'ESTOMAC
BRÛLURES AIGREURS GASTRITES DYSPEPSIE
POUDRES de COCK
Toutes pharmacies, fr. 12,50 la boîte
Imp. COUILLANT (personnel intéressé)
Le co-gérant : L. PARAZINES.

PIERRE DHAËL LES DERNIERS SANGLOTS

Mais elle avait compris, maintenant. Elle pensa seulement : « Jacques de Balorier... »
Ce seul nom résuma tout le drame. « S'il était là ! » soupira-t-elle plaintivement.
Mais il n'y était pas, pour protéger sa faiblesse et sa solitude, pour la défendre et la justifier.
Elle éprouva un si poignant regret de cette absence qu'elle en eut un frisson de frayeur, et se mit à pleurer.

A quoi aboutirait cette vie d'enfer, où dans les scènes de violence de plus en plus fréquentes, les convenances élémentaires étaient tout juste observées...
— A quel propos ?
Cette question fut posée avec un tel détachement que Régis se sentit traversé d'une bouffée de colère.
Il pensa, avec un sourd dépit : « Je n'ai aucune autorité sur elle.

Josiane se le demandait, mélancoliquement et sans trop d'espoir, à la fin de cet après-midi brumeux dont l'opaque lourdeur ajoutait encore à sa tristesse, quand, tout à coup, le plafonnier électrique du salon s'éclaira de toutes ses ampoules bariolées qui dessinaient sur les surfaces blanches des festons capricieux.
La porte s'ouvrit et Régis entra.
Elle ne l'avait pas encore vu de la journée. Sorti de bon matin, il avait déjeuné en ville, ainsi, d'ailleurs, qu'il en avait pris l'habitude.

A son entrée, Josiane avait relevé la tête et dévisagé son mari d'un coup d'œil rapide et curieux.
Régis semblait plus dur que jamais ; seulement, cette fois, c'était d'une dureté glaciale. Plus d'éclat ni de violence en perspective. Mais, peut-être, quelque chose de pire.

Une froideur résolue, une méchanceté préméditée... Oui, voilà bien ce que semblaient annoncer son regard à l'éclat frigidité et le sourire méprisant et sardonique qui crispait sa lèvre sur ses dents serrées.

Or l'apparence n'était pas trompeuse, et la jeune femme l'éprouva dès les premières paroles. Il y avait quelque chose de changé.
— Je vous dois une explication, Josiane...
— A quel propos ?

Cette question fut posée avec un tel détachement que Régis se sentit traversé d'une bouffée de colère.
Il pensa, avec un sourd dépit : « Je n'ai aucune autorité sur elle.

Elle se moque bien de tout ce que je puis dire et penser !
— Il se domina cependant assez pour répondre d'un ton calme :
— Hier, nous avons eu une discussion un peu vive... Je vous ai quittée sur une réplique qui a pu vous paraître brutale...
Josiane haussa les épaules, d'un air indifférent :
— Je ne me rappelle pas, fit-elle.
— Pardon ! insista Régis. Poussé par vous, j'ai été amené à vous dire que vous aviez attenté à ma liberté, le jour où vous aviez abusé de la vôtre.

— Possible ! acquiesça vaguement Josiane. Mais comme je ne comprenais pas à quoi vous faisiez allusion, cela ne pouvait pas beaucoup frapper mon esprit.
— Quel effort il lui fallut pour garder son sang-froid !
Régis se sentit blémir sous le souffle redoublé de cet insultant dédain.

Il répliqua avec une politesse mesurée, qui n'excluait pas une sévérité autoritaire :
— Je crains, en effet, que vous ne m'avez mal compris, Josiane. C'est pourquoi j'ai jugé cette explication nécessaire.

— Je vous écoute, dit-elle avec un ennui résigné.
Il reprit :
— Ainsi formulé, mon reproche risquait de paraître ambigu. C'est ce que je n'entends à aucun prix, ayant horreur de l'équivoque. Il ne s'agit nullement de tel ou tel incident qui

se serait produit durant notre séjour à Nice, et dont j'aurais eu le droit de m'offusquer...
— A quel titre ? questionna Josiane de la voix la plus douce.
Régis sentit si bien la pointe le pénétrant en plein cœur qu'il pensa s'évanouir de rage.

Mais, comme beaucoup d'hommes, il était soutenu et stimulé par la lutte. Ce n'est qu'après le combat qu'on se permet de défaillir.
— A quel titre ? Mais je suis votre mari, Josiane... L'auriez-vous déjà oublié ?
Elle riposta, mordante :
— Je serais presque excusable... avouez-le.

Il eut un long tressaillement, qui agita de la tête aux pieds, comme un pur-sang sous la cravache.
Et il reprit, mais d'une voix si rauque, si cavernueuse et si grondante que Josiane en fut impressionnée :
— Je tiens à ce que vous ne l'oubliez plus, et c'est pourquoi, à dater de ce jour, j'exercerai, dans toute leur rigueur, mes droits et mes prérogatives de mari... Je dis : mari. C'est le titre que la loi m'octroie.

— Et cela veut dire ? questionna Josiane, soulevée d'indignation.
— Qu'au lieu de demander, je commanderai ; qu'au lieu de composer, j'imposerai. C'est moi qui donnerai des ordres ; et ils devront être obéis.

La jeune femme poussa un strident éclat de rire.

— Ohé ! répéta-t-elle. De quelle tribu africaine me croyez-vous donc née, Régis ? On ne m'a jamais présenté le mariage comme un esclavage, ni même comme un servage... Et vous devez vous rappeler que notre mariage, à nous, — notre mariage si... particulier, — est basé sur une convention synallagmatique comportant certains droits et admettant certaines libertés.

Régis haussa les épaules avec exaspération.
— Que voilà bien un raisonnement de femme !... Il faudra toujours vous apprendre que la liberté ne peut naître que d'un droit, mais que, dès qu'il y a abus, le droit lui-même est prescrit.

« Je ne laisserai pas incendier ma demeure sous prétexte que j'ai soiftement accordé à quelqu'un la faculté de se servir des allumettes...
— Surtout-je la conclusion de ces beaux discours auxquels je ne comprends goutte ? demanda Josiane, à bout de nerfs.

— Très simple. A compter d'aujourd'hui, vous voudrez bien ne plus sortir sans mon assentiment, ni sans me rendre compte de vos absences.
— Elle dit, d'une voix blanche :
— C'est absurde ! Je ne vous demande pas de comptes, moi.

— Vous n'avez aucune qualité pour cela, répliqua-t-il avec arrogance. Vous ne portez pas la culotte ici et je vous garantis que vous ne me passerez pas le bridon !
Elle eut un soupir exécuté.

— Ah ! je n'y ai pas de prétention, je vous le jure. Vous pouvez bien, sans nul bridon, courir partout où votre fantaisie vous appelle. Quant à m'interdire, à moi, d'aller où je veux, où je dois aller... Ah ! prenez garde, Régis !